Assemblée générale de grévistes
des écoles REP+ de Toulouse

à Toulouse, le 6 décembre 2021,

Communiqué de presse

Depuis maintenant quelques années, le dispositif REP+ est attaqué de toutes parts par l'administration :
- **extinction des RASED** (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).
- **disparition du dispositif « Plus de Maître.sse.s que de classes »**, qui permettait de répondre au mieux aux besoins des élèves.
- **manque de remplacements, embauche de contractuel.le.s non formé.e.s** et sans entretien au préalable.
- depuis 2020, la **suppression des trois journées annuelles de formations continues** prévues par la loi.
- dédoublement des classes de CP-CE1, qui **gonfle les effectifs** des autres classes. Cela met en difficulté les élèves et entrave la mise en place d'adaptations pédagogiques nécessaires : de nombreuses classes de CE2-CM1-CM2 sont à 24 élèves (seuil initial maximum à 21 en REP+).
- dédoublement des classes de grande section en REP+ effectué trois semaines après la rentrée, **sans moyen adapté et mis en place avec le recrutement de contractuel.le.S** non enseignant-e-s et non formé.e.s. Et de la même façon qu'en élémentaire, ce dispositif gonfle les effectifs des autres classes de maternelle.
- depuis l'année dernière, la goutte d'eau qui fait déborder le vase, la **suspension des pondérations REP+** : 12 demi-journées par an durant lesquelles l'équipe enseignante se réunit sur l'école pendant le temps de classe de façon à mettre en place des projets pédagogiques et répondre au mieux aux besoins et parcours des élèves. Ces demi-journées sont possibles grâce à la présence d'enseignant.e.s remplaçant.e.s dédié.e.s. La suspension de ces pondérations empêche les équipes d'effectuer leur travail malgré leur grande motivation. Les enseignant.e.s remplaçant.e.s REP+ sont envoyé.e.s du jour au lendemain sur des postes qui ne correspondent pas à leur affectation de départ : congés maternités, longues maladies… et non sur des absences COVID, comme cela a été communiqué par l'administration.

Ce jour, plus de 150 grévistes représentant.e.s la majorité des écoles REP+ toulousaines se sont réuni-e-s en assemblée générale. **Il a été décidé de se réapproprier les moyens prévus par la loi qui nous permettent de travailler.**
Pour cela, un calendrier des demi-journées où les enseignant.e.s se réuniront dans leurs écoles pour travailler au service des élèves a été établi et transmis à ce jour à l'administration.
Ainsi, les enseignant.e.s récupèrent ces temps qui leur sont enlevés pour remettre l'élève au centre du métier.
Charge à l'administration de rétablir ces pondérations actuellement suspendues, pourtant prévues par la loi Peillon.
Au vu du manque de remplaçant.e.s dédié.e.s et étant conscient.e.s des difficultés que cela pourrait entraîner pour les familles, l'administration est prévenue dès aujourd'hui afin qu'une modalité d'accueil soit organisée.

Les enseignant.e.s de REP+ de Toulouse déterminé.e.s à défendre leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves.